

Le castor héraldique

Daniel Cogné

Numéro 51, automne 1997

Castor, chat, outarde... Les animaux dans notre histoire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8136ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cogné, D. (1997). Le castor héraldique. *Cap-aux-Diamants*, (51), 17–17.

Le castor héraldique

par Daniel Cogné

On croit généralement que seuls les Canadiens ont choisi le *castor canadensis* comme animal officiel. Pourtant New York, dès 1623, sous le régime hollandais, utilise le castor dans ses armoiries. Albany, le plus important comptoir de fourrures des co-



1.

lonies américaines, suit cet exemple en le faisant graver sur son sceau. Depuis fort longtemps, le castor est la marque identitaire des sociétés dont l'économie est basée sur le commerce de la fourrure. Ainsi, est-il l'emblème de Bad Bibra, ville de la Hanse, qui s'est enrichie grâce à cette activité. Au Canada, on doit remonter à 1630 pour découvrir la première utilisation héraldique de ce mammifère avec les armoiries de Sir William Alexander, baronnet de la Nouvelle-Écosse. Le 13 novembre 1673, le gouverneur Frontenac propose au ministre des Colonies un projet d'armoiries pour Québec. Le castor et les fleurs de lis en sont les principaux emblèmes. Cinq ans plus tard, la Compagnie de la Baie d'Hudson choisit comme armoiries la croix de Saint-Georges cantonnée de quatre castors. On ne peut oublier le castor placé aux pieds de la France triomphante sur la médaille *Quebeca Liberata* que Louis

XIV fait graver par Jean Mauger, en 1690, pour célébrer sa victoire sur William Phips. On doit constater que les représentations héraldiques du castor sont souvent conçues de façon fantaisiste par les artistes européens qui n'ont qu'une connaissance sommaire de son apparence. La mode aidant, une frégate construite à Québec vers 1743 sera nommée *Le castor*. Après la Conquête anglaise, cet animal continue d'être populaire auprès de marchands de fourrures de la colonie. Il apparaît dans les armoiries de la Compagnie du Nord-Ouest et sur la médaille des membres du prestigieux Beaver Club de Montréal. En 1833, les conseillers municipaux de Québec approuvent le nouveau sceau de leur ville conçu par le peintre Joseph Légaré. Dans cette composition d'esprit néoclassique, la déesse du travail s'appuie sur une corne d'abondance et montre de sa main gauche le port de Québec et le castor canadien. Il s'agit de l'un des plus beaux sceaux créés au Canada. Mais le castor est rapidement concurrencé par la feuille d'érable comme marque identitaire. D'abord symbole de la nation canadienne,



3.

c'est-à-dire des francophones de la vallée du Saint-Laurent, elle est peu à peu récupérée, avec le castor, par le Haut-Canada. Dès la fin du XIX^e siècle, nos institutions font un usage abusif de ces deux emblèmes. La popularité de ces clichés du nationalisme canadien se manifeste fré-



2.

quemment dans le choix des insignes des associations patriotiques et culturelles de la période victorienne. Le castor de 3 pence, le premier timbre-poste canadien, lui donne en 1851 une reconnaissance quasi officielle. Ce n'est pourtant que le 24 mars 1975 que le Parlement fédéral adoptera le castor comme animal officiel bien après New York et l'Oregon! Lors de son séjour en Nouvelle-France, le baron de Lahontan admira le castor comme emblème totémique des Hurons. Par un juste retour des choses, l'Autorité héraldique du Canada a reconnu cet insigne à la nation huronne Wendat le 31 juillet 1992.

De nos jours, Parcs Canada utilise comme logo ce rongeur besogneux qui continue son travail malgré les intempéries constitutionnelles... ♦

1. Sceau de la ville de Québec en 1833. (Archives nationales du Canada, C 130753).
2. Sceau de la Compagnie de la Baie d'Hudson, 1687. (Archives nationales du Canada, C 101675).
3. En-tête du journal *Le Canadien*, fondé en 1806 à Québec. (Archives nationales du Canada, C 3220).

Daniel Cogné est historien de l'héraldique.